

**APPROBATION**



**3b. Plan de détail**  
Echelle : 1/2500°

PLU approuvé le 02 Novembre 2011	
Révision allégée approuvée le 27 janvier 2015	
Modification prescrite le 30 décembre 2015	
Pour copie conforme, Le Maire	Modification approuvée le :



PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTERIEURE

P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. R. BENOIT Architecte d.p.l.g. D. GOSIN Architecte d'interieur  
Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle  
Espace Entreprise/Maison/Lab - 125, rue Pothier/Vivier - 71000 MONTCET - Tél. 03 20 26 44 46 - Fax 03 20 26 79 20 - Email : atelier@montcet.com

**Légende**

- UA Zone urbaine à caractère central et ancien
- UB Zone urbaine en périphérie du centre ancien et pavillonnaire
- UL Zone d'équipement
- 1AU Zone de développement à court terme
- 2AU Zone de développement à long terme
- A Zone agricole
- Ah Secteur agricole dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants
- N Zone naturelle
- Nh Secteur dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants
- Nhi Secteur dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants soumis au risque inondation
- [Grid] Emplacements réservés
- [Dotted] Espaces Boisés Classés
- Secteurs repérés au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

**Pour information :**

- [Dotted] Les secteurs protégés en raison de la richesse du sol ou du sous-sol, dans lesquels les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées (art. R.123-11 c du Code de l'Urbanisme)
- [Diagonal] Risque d'inondation mis en évidence par l'étude hydraulique de la Veyle et de ses affluents réalisée en 2008

